



.....

Référence du BOAMP : 10-140721 - Annonce publiée le 2 juillet 2010 - BOAMP n° 127B, Annonce n° 116

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Institut National Audiovisuel - INA.

Correspondant : Laurent chabauty, 4 avenue de l'europe, 94360 Bry-sur-Marne, tél. : 01-49-83-28-78, courriel : lchabauty@ina.fr, adresse internet : <http://ina.e-marchespublics.com>.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et religion.

Objet du marché : **projet " optimisation du trafic internet phase 2 "**.

Catégorie de services : 7.

C.P.V. - Objet principal : 32420000

Objets supplémentaires : 50312300.

Lieu d'exécution : 4 avenue de l'europe, 94366 Bry-sur-Marne Cedex.

Caractéristiques principales :

la présente consultation a pour objet la fourniture de matériels et des prestations attendues par l'institut en vue de la réalisation de la deuxième phase du projet d'optimisation du trafic internet.

L'objectif est d'établir un contrat couvrant les besoins de l'ina en terme d'acquisition d'équipements, de prestations techniques d'accompagnement et de maintenance.

durée du contrat : 3 ans

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1er septembre 2010.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics) ;

- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :

- Attestations d'assurances pour risques professionnels ;
- Références comparables détaillées de moins de trois ans (nom des sociétés avec coordonnées des contacts et date des contrats) ;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- tarifs : 45 % ;
- adéquation aux besoins (matériel, délais d'intervention et de livraison, prestations, service après-vente, services complémentaires éventuels) : 50 % ;
- politique environnementale (fourniture de documents d'affiliation ou démarche, voir article 4.5 du cctp) : 5 %.

Type de procédure : autres.

Date limite de réception des offres : 16 août 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 juin 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Institut national de l'audiovisuel.

Correspondant : Mohamed maatoug 4 avenue de l'europe, 94366 Bry-sur-Marne Cedex, tél. : 01-49-83-28-98, courriel : mmaatoug@ina.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Institut national de l'audiovisuel.

Correspondant : Laurent chabauty 4 avenue de l'europe, 94366 Bry-sur-Marne Cedex, tél. : 01-49-83-28-78, courriel : lchabauty@ina.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de grande instance de paris 4 boulevard du palais, 75055 Paris, tél. : 01-44-32-51-51.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours précontractuel avant la signature du marché devant le TGI de Paris.